

Le gouvernement vénézuélien condamne la prolongation des sanctions des États-Unis contre le Venezuela



Caracas, 30 avril (RHC).- Le gouvernement du Venezuela a condamné le verdict de la Commission des Affaires étrangères du Sénat étasunien qui a décidé de prolonger jusqu'en 2019 les sanctions contre le pays bolivarien.

Le ministère vénézuélien des Affaires étrangères signale dans une note que cette décision viole le Droit International, les principes et les buts de l'ONU et porte atteinte aux relations entre des pays indépendants, étant donné que le Sénat étasunien n'a pas de juridiction en dehors des États-Unis.

La veille, le Sénat étasunien a voté en faveur de la prolongation de cette loi adoptée en 2014 et laquelle a été présentée par les sénateurs d'origine cubaine Marco Rubio et Robert Menéndez. En vertu de cette législation des actifs vénézuéliens en territoire étasunien sont gelés, certains membres du gouvernement bolivarien se voient refuser leur visa d'entrée en territoire étasunien, tout comme des ex fonctionnaires.

Le texte doit maintenant être approuvé par la Chambre des Représentants des États-Unis et signé par le président Barack Obama.

Par ailleurs, l'on a appris que les travailleurs vénézuéliens marcheront le 1er mai contre l'ingérence des États-Unis, à l'appel du président Nicolás Maduro,

Les plans des États-Unis sont appuyés par des secteurs de la droite aussi bien à l'intérieur du Venezuela qu'à l'étranger. Il a signalé que le Congrès espagnol s'est joint lui aussi à la politique d'ingérence, en présentant un projet de loi demandant des mesures pour obtenir la mise en liberté de Leopoldo López, l'un des leaders de l'opposition, condamné à 13 ans de prison pour avoir promu des actions violentes en 2014, actions qui ont laissé 43 morts et 800 blessés.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/92086-le-gouvernement-venezuelien-condamne-la-prolongation-des-sanctions-des-etats-unis-contre-le-venezuela>



Radio Habana Cuba